

Image not found or type unknown



Membre du directoire vs. salariée membre du comité de direction

Par **galew_old**, le **11/06/2007** à **19:16**

bonjourrrnon me propose dans ma société de devenir "membre du directoire" : pouvez vous svp la signification de ce statut, la différnce avec une fonction de Comité de Direction et les risques & avantages de ce statut par rapport à mon statut de salariée / cadre dirigeant aujourd'hui ? rnrnpar ailleurs, faut il etre mandataire social pour devenir membre du Directoire ? rnrnen outre une rémunération additionnelle est elle prévue et sous quelle forme (salaire, bonus, jetons de présence ... ?)rnrnmerci rnrnbien cdtrnrnGW